

L'association Galléco semble embarrassée

Date : 20 janvier 2016

Il y a dix jours maintenant, je me suis permis d'écrire un petit mot à Anne Bruzac, directrice de l'association Galléco, en adressant copie à :

- Emmanuelle Rousset, Vice-Présidente du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine chargée des questions d'économie sociale et solidaire, co-Présidente de l'association Galléco chargée des ressources humaines, accessoirement adjointe à la maire de Rennes, aujourd'hui administratrice du réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire dans lequel elle exerçait récemment encore les fonctions de directrice de l'association « Réso solidaire » qui est le pôle de développement de l'économie sociale et solidaire du pays de Rennes... situé dans l'Espace Anne de Bretagne du 15 rue Martenot, au même étage que son homologue d'alors, directrice de l'association Galléco
- Bernard Marquet, Vice-Président du Conseil départemental qui semble avoir hérité du dossier au Conseil départemental pour cause de conflit d'intérêt

J'ai simplement suggéré la mise à jour de [2 pages du site galleco.fr](#) :

- la première étant consacrée à la composition de l'instance dirigeante de l'association appelée Conseil des collèges, qui est devenue largement erronée depuis environ 9 mois, puisque 11 des 14 personnes qui y figurent n'en sont plus membres
- la seconde étant consacrée aux comptes-rendus des instances, dans laquelle ne fait défaut que le compte-rendu du dernier Conseil des collèges qui s'est tenu le 4 décembre 2015, il y a donc bientôt 7 semaines

Je n'ai pas été surpris de ne pas recevoir de réponse, et je ne le suis guère de voir que l'association ne souhaite manifestement pas procéder à la mise à jour de ces deux pages.

Ce sont deux points sur lesquels les parties prenantes sont manifestement gênées aux entournures.

Elles signent là leur embarras.

Patientons...